

Conseil Communautaire
Mercredi 16 Avril 2008
20h30 Vaudemange
COMPTE RENDU

Présents : M.COFFINET. H.MICHEL. M.C.CHANOIR. C.COLLARD. A.ROCHET. G.GEORGETON. T.FORGET. A.BRIXON. M.HUTASSE. J.C.LECOURT. P.POINSENET. G.ROTHIER. J.DOUADI. S.BEAUVILLIER. J.L.FREULON. A.BEAUFORT. D.BOUDVILLE. R.FRANCART. J.G. PONSIN. J.GRAGE. M.ARTICLAUT. J.BUSIN. T.GIBELIN. C.DUTERNE. G.FLAMAND. C.CORBEAUX. L.DUMARGNE. E.BROCHET. J.SCHAEFFER.

Observations formulées sur le compte rendu de la séance précédente 5 mars 2008 :

Monsieur Jean-Guy PONSIN fait remarquer que dans le dernier paragraphe du compte rendu, portant sur l'achat d'une propriété à la commune de Sillery par le C .I.A.S de Vesle Montagne de Reims, il est plus juste de faire mention d'une valeur « estimée » (530.000 €) plutôt que « réelle ».

I. COMPTES ADMINISTRATIFS 2007 & AFFECTATION DE RESULTAT

Après présentation, les comptes administratifs 2007 sont adoptés à l'unanimité.

1. CA 2007 Budget général M14

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	1.389.141,62	€
Recettes	1.865.676,59	€
Excédent	476.534,97	€

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	533.660,22	€
Recettes	517.732,56	€
Déficit	15.927,66	€

RESULTAT DE L'EXERCICE

Résultat de l'exercice précédent	189.905,91 €
Part affectée à l'investissement	425.805,59 €
Résultat de l'exercice 2007	460.607,31 €
Résultat de clôture 2007	224.707,63 €

➤ délibérations 15 et 16/2008

2. CA 2007 Budget annexe d'assainissement collectif M49

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	363.423,10 €
Recettes	456.352,54 €
Excédent	92.929,44 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	206.350,20 €
Recettes	126.440,81 €
Déficit	79.909,39 €

RESULTAT DE L'EXERCICE

Résultat de l'exercice précédent	879.351,37 €
Part affectée à l'investissement	
Résultat de l'exercice 2007	13.020,05 €
Résultat de clôture 2007	892.371,42 €

➤ délibérations 17 et 18/2008

3. CA 2007 Budget annexe d'assainissement non collectif M49

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses	908,80
Recettes	4.988
Excédent	4.079,20

RESULTAT DE L'EXERCICE

Résultat de l'exercice 2007	4.079,20 €
Résultat de clôture 2007	9.907,01 €

➤ délibérations 19 et 20/2008

4. CA 2007 Budget zone artisanale communautaire Les ongles

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses	75.000,51 €
Recettes	126.781,07 €

Excédent 51.780,56 €

RESULTAT DE L'EXERCICE

Résultat de l'exercice 2007 51.780,56 €

Résultat de clôture 2007 105.67 €

- délibérations 21 et 22/2008

II. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS, DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET TAUX IMPOSITION

1. Dotations aux amortissements 2008

Le conseil valide par délibération le montant des dotations aux amortissements 2008.

Budget général M14

36.457,39 euros

Budget annexe M49 assainissement collectif

102.602,69 euros

- délibération 23/2008

2. Vote des budgets primitifs 2008

Le conseil communautaire adopte les budgets M49, M49 SPANC et Zone artisanale à l'unanimité.

Quatre délégués communautaires s'abstiennent au vote du budget primitif général M14.

- ❖ Budget général M14

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses 2.088.504 €

Recettes 2.088.504 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses 1.536.510 €

Recettes 1.536.510 €

- ❖ Budget annexe assainissement collectif M49

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses 695.217 €

Recettes 695.217 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses 3.063.562 €

Recettes 3.063.562 €

- ❖ Budget annexe SPANC M49

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses 16.907 €

Recettes 16.907 €

- ❖ Budget Zone communautaire activité Les ongles

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses 106 €

Recettes 106 €

Les taux de contributions directes sont adoptés à l'unanimité et sans variation.

Taxe habitation 7,17%

Foncier bâti 7,17%

Foncier non bâti 7,54%

Taxe professionnelle 3,84%

Taxe professionnelle de zone 11,95%

Le conseil communautaire décide d'attribuer au titre de l'exercice 2008 les subventions suivantes :

- 4.500 € à la Coopérative du Collège de Verzy
- 600 € à la Coopérative du Collège de Rilly la Montagne

- 1.800 € à l'association des jeunes sapeurs pompiers de Verzenay
- 29.000 € à l'Office de Tourisme de Reims

➤ Délibérations 24 à 28/2008

III. **REPRESENTATIONS & DELEGATIONS**

1. Régime indemnitaire président et vice-présidents

Le conseil décide de verser mensuellement des indemnités aux président et vice-président à hauteur de :

- pour le président : 100 % de l'indemnité
- pour les vice-présidents : 80 % de l'indemnité
 - Délibération n°29/2008

2. Délégation du président

Le président reçoit délégation du conseil pour préparer, passer et exécuter les marchés à procédure adaptée dont le montant est inférieur à 50.000 € /HT.

➤ Délibération n°30/2008

3. Commissions appel d'offres

Le conseil désigne les membres constituant les commissions d'appel d'offres suivantes :

Reconstruction station épuration de Ludes et Mailly Champagne

Titulaires	Suppléants
- Michel COFFINET	- Alain BRIXON
- Guy GEORGETON	- Jean-Claude LECOURT
- Michel HUTASSE	- Thierry FORGET

Renouvellement muséographique Phare de Verzenay musée de la vigne

Titulaires	Suppléants
- Chantal COLLARD	- Jean-Louis FREULON
- Rachel FRANCAERT	- Arnaud BEAUFORT
- Jacques GRAGE	- Daniel HARLE

➤ Délibération n°31/2008

4. Election premier collègue conseil d'administration C.I.A.S

- Marie-Claire CHANOIR
- Chantal COLLARD
- Patrick POINSENET
- Guy GEORGETON
- Lydie HUET
- Serge BEAUVILLIER
- Jean-Louis FREULON
- Marie-Catherine GUEBELS
- Rachel FRANCAERT
- Thierry GIBELIN
- Cyrille DUTERNE
- Emmanuelle BROCHET
- Christophe CORBEAUX

Sont élus membres du premier collège du C.I.A.S de Vesle Montagne de Reims.

➤ Délibération n°32/2008 + PV élections

IV. **TRAVAUX DIVERS**

1. Curage des bassins Trépail et Verzenay

Suite à la délibération prise le 5 mars dernier et validant le marché avec l'entreprise Jean-Pol JACQUART pour un montant de 30.254 €/HT, cette dernière par courrier en RAR s'est déclarée défaillante et n'a pas accepté la notification du marché.

La commission d'appel d'offres a été à nouveau réunie le 13 mars 2008 et propose de retenir la deuxième offre moins disante soit : SARL Gaston Viellard pour un montant de 68.736 €/HT. Le conseil valide ce choix par délibération.

Les participations des communes de Trépail et Verzenay sont fixées comme suit :

Commune de Verzenay 30.000 €/HT

Commune de Trépail 4.368 €/HT

- Délibération n°33/2008

2. Travaux supplémentaires assainissement eaux pluviales allée jardin au cas Verzy

Le conseil est informé que la commune de Verzy, délégataire de la maîtrise d'ouvrage des travaux communautaires d'assainissement allée des Jardins au cas, a passé un avenant au marché pour travaux supplémentaires (notamment la mise à niveau de tampons d'assainissement des eaux pluviales pour un montant de 3.700 €/HT). Le conseil accepte de faire réaliser ces travaux supplémentaires et de les inscrire au budget primitif 2008.

- Délibération n°41/2008

V. PHARE DE VERZENAY

1. Maîtrise d'œuvre Projet global salle des contes et renouvellement muséographique

Une consultation a été réalisée conformément au coût d'objectif de la mission. Deux cabinets ont répondu à l'appel à concurrence. Après négociation, le président propose de retenir le cabinet ATTRACTIVE PRODUCTION. Le conseil valide la mission pour un montant de 33.000 €/HT. Par ailleurs, le conseil prévoit de solliciter l'aide financière de l'Europe, l'Etat, la Région, le Département et les mécènes privés pour le financement du projet global de renouvellement estimé à 250.000 €/HT (hors honoraires).

- Délibération n°392008

VI. QUESTIONS DIVERSES

1. Acquisitions diverses

Le conseil accepte de procéder aux achats suivants

Pour le service communication :

- logiciel adobe creative design
- hauts parleurs
- disque dur interne et boîtier de sauvegarde
- carte mère, processeur, mémoire vive , boîtier et alimentation

Pour le service assainissement :

- système d'exploitation windows XP pro
- imprimante

Pour le phare de Verzenay :

- 2 écrans TFT
- 3 lecteurs compact flash
- 3 compact flash
- 1 disque dur réseau
- 6 spots PAR 16
- 1 aspirateur
- 1 présentoir

Pour le secrétariat :

- 1 imprimante

Pour le gymnase de Verzy :

- 1 tondeuse autotractée
- 1 tondeuse coussin d'air

- Délibération n°34/2008

2. Suppression poste adjoint technique 1^{ère} classe

Suite à l'avancement de Monsieur Sylvain LEICHTENAUER au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} avril 2008, le poste vacant d'adjoint technique 1^{ère} classe est supprimé.

- Délibération n°35/2008

3. Ouverture poste saisonnier à temps plein adjoint administratif 2^{ème} classe

Mademoiselle Carine CHATILLON travaillait au secrétariat de la CCVMR à raison de 15h00 par semaine. Elle quitte la Communauté pour intégrer la mairie de Sillery à plein temps. Jennyfer DE MAIO, en poste au Phare de Verzenay à 17h30, remplacera Carine pour compléter son temps de travail. Le conseil procède à l'ouverture d'un poste contractuel d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps plein (par conséquent un poste saisonnier à 17h30 est supprimé au Phare.

- Délibération n°36/2008

4. Représentation CCVMR / SIEPRUR

Monsieur Raymond AYALA est désigné en lieu et place de Monsieur Patrick POINSENET, qui retire sa candidature, pour la représentation de la CCVMR dans les instances du S.I.E.P.R.U.R.

- Délibération n°40/2008